

SESSION ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 14 janvier 2008, à 19h30, à la salle du conseil, 821 rue Principale

Sont présents: Clermont Tardif, Paulo Asselin, Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers, et Guylaine Blondeau, conseillère formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Alain Ruel, conseiller.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et Jean Gardner, inspecteur municipal de voirie, permis et environnement.

Ouverture de la session

La session est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la session
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) Rapport du responsable des loisirs
- E) Comités municipaux
 - Bâtiment St-Julien
- F) 1^{re} période de questions
- Pause
- G) Varia
 - Aide financière à la Maison des Jeunes
 - Aide financière aux Fêtes du Lac
 - Aide financière au Chemin des Artisans
 - Aide financière à la Clé des Bois
 - Demande d'aide financière du Cercle des Fermières de St-Ferdinand
 - Demande d'aide financière du Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis
 - Demande d'aide financière de l'Unité Domrémy de Plessisville inc.
 - Adhésion à la F.Q.M.
 - Adhésion à la COMBEQ
 - Adhésion à l'ADMQ
 - Adhésion à GROBEC
 - Adhésion à la Corporation des chemins Craig et Gosford
 - Adhésion au Transport adapté de la région de l'Amiante
 - Contribution au CRSBP (bibliothèque)
 - Journée INPACQ
 - Journée de formation ADMQ
 - Adoption du 2^e projet de règlement modifiant le règlement de zonage de l'ex-Bernierville
 - Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant le règlement de zonage de l'ex-Bernierville
 - Adoption du règlement abrogeant le règlement no 2007-64
 - Modification au règlement relatif à la circulation et au stationnement
 - Invitation à la conférence Saint-Camille : l'engagement d'une population
 - Délégation de sorties
 - Cours d'eau Fortier-Nolette
 - Réaménagement de la marina
 - Budget révisé OMH de Saint-Ferdinand
 - Demande de Gilles Boisvert et Roger Malo
 - Réclamation de Dominique Boucher
- H) Rapports de voirie et d'environnement
 - Poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la session

Ajout des points suivants : Internet Haute Vitesse route du Domaine du Lac et Projet de symposium sur la qualité de l'eau du lac William.

2008-1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points proposés. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-2 Intersersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-3 Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 3 décembre 2007 et une copie des procès-verbaux des sessions spéciales du 19 décembre 2007, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver le procès-verbal du 3 décembre 2007 et les procès-verbaux du 19 décembre 2007 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-4 Rapport de la responsable des loisirs

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport d'activités du mois de décembre 2007 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-5 Séance d'information et visite des lieux (ancien Hôpital St-Julien)

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'autoriser les conseillers Guylaine Blondeau, Paulo Asselin et Clermont Tardif à assister à la séance d'information et la visite de l'ancien Hôpital St-Julien organisées par la Corporation d'hébergement du Québec le 22 janvier et de nommer Yvan Langlois et Alain Ruel comme substituts. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les citoyens à la 1^{re} période de questions.

2008-6 Aide financière à la Maison des Jeunes La Traversée 12-18 ans

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Paulo Asselin et résolu de verser une aide financière de 7 420 \$ à la Traversée 12-18 ans inc., payable en douze versements mensuels pour le fonctionnement de la maison des jeunes. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-7 Aide financière aux Fêtes du Lac

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu de verser une aide financière de 3 800 \$ aux Fêtes du Lac William pour le fonctionnement général du festival 2008. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-8 Aide financière au Chemin des Artisans

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Paulo Asselin et résolu de verser une aide financière de 250 \$ aux organisateurs de « Sur le Chemin des Artisans » pour la promotion de l'événement qui se tiendra à l'automne 2008. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-9 Aide financière à la Clé des Bois

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 2 000 \$ à La Clé des Bois

pour le fonctionnement du centre de ski de fond. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-10 Aide financière au Cercle des Fermières de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Yvan Langlois et résolu de verser une aide financière de 100 \$ au Cercle des Fermières de Saint-Ferdinand pour l'organisation de leur 90^e anniversaire de fondation. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-11 Adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2008 et d'autoriser le paiement de la contribution de 2 001.99 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-12 Adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Paulo Asselin et résolu de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2008 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 256.39 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-13 Adhésion à l'Association des directeurs municipaux

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de renouveler l'adhésion et l'assurance-cautionnement à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2008 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 937.52 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-14 Adhésion à GROBEC

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'adhérer au Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC) pour l'année 2008-2009 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 50 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-15 Représentant au sein de GROBEC

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de désigner Alain Ruel, conseiller municipal, comme représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand auprès du Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC). Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-16 Corporation des chemins Craig et Gosford

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Clermont Tardif et résolu que :

- la municipalité de Saint-Ferdinand renouvelle son adhésion à la Corporation des chemins Craig et Gosford pour l'année 2008 et autorise le paiement de la contribution annuelle de 500 \$;
- la municipalité de Saint-Ferdinand nomme M. Alain Ruel, conseiller municipal et M. J.A. Richard Ruel comme représentants pour assister aux rencontres spéciales et à l'assemblée générale de la Corporation des chemins Craig et Gosford. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-17 Adhésion à Transport adapté de la région de l'Amiante

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Yvan Langlois et résolu de renouveler l'adhésion à Transport adapté de la région de l'Amiante inc. pour l'année 2008 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 4 480 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-18 Contribution au C.R.S.B.P. et à Micromédica

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Paulo Asselin et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de contribuer au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. (Réseau Biblio) pour l'année 2008 pour un montant de 11 878.55 \$ (taxes incluses) et de renouveler le contrat d'entretien des logiciels et des équipements informatiques auprès de Micromédica pour l'année 2008 pour un montant de 327.22 \$ (taxes incluses).

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer l'avenant au contrat de service pour le soutien technique de logiciels et d'équipements informatiques pour la bibliothèque. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-19 Journée INPACQ

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'inscrire le conseiller Alain Ruel à la journée INPACQ portant sur la gestion de l'eau par bassin versant en milieu agricole et ayant pour thème « Cyanobactéries : des solutions en agriculture » qui aura lieu le 20 février 2008 à Drummondville et de défrayer les frais d'inscription de 40 \$ et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-20 Journée de formation ADMQ

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'autoriser Sylvie Tardif à s'inscrire à la journée de formation « Les nouvelles normes comptables 2007 » qui aura lieu à Princeville le 18 janvier 2008 et de défrayer les frais d'inscription de 160 \$ plus taxes et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-21 Suspension de la session

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu de suspendre la présente session à 20h20. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-22 Reprise de la session

Tous les membres du conseil présents au début de cette session formant toujours quorum, il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Clermont Tardif et résolu de reprendre les délibérations de la présente session à 20h25. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-23 Résolution adoptant le deuxième projet de règlement d'amendement au règlement de zonage

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Bernard Barlow et résolu qu'en vertu des dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte, sans changement, le 2^e projet de règlement no 2007-74 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-24 Résolution adoptant le premier projet de règlement d'amendement au règlement de zonage et fixant la date de l'assemblée de consultation

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1^{er} projet de règlement no 2008-78 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville.

2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 mars 2008 à la salle du conseil à 19 h.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin d'informations municipal et affiché au bureau municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-25 Résolution de délégation pour présider l'assemblée publique si le maire est absent

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2008-78 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-26 Adoption du règlement abrogeant le règlement no 2007-64 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'adopter le règlement no 2008-79 abrogeant le règlement no 2007-64 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2 tel que lu par la secrétaire-trésorière. Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÈGLEMENT no 2008-79

Règlement abrogeant le règlement no 2007-64 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2

Attendu que tous les contribuables chargés de payer la taxe spéciale pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2 ont acquitté leur compte;

Attendu qu'il y a lieu d'abroger le règlement no 2007-64 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2;

Attendu l'avis de motion donné lors d'une session du conseil de la municipalité en date du 3 décembre 2007 par Clermont Tardif;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'adopter le règlement numéro 2008-79 et qu'il soit décrété par ce règlement ce qui suit, à savoir :

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le présent règlement abroge toutes dispositions du règlement no 2007-64 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Michaud, branche 2.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 3 décembre 2007
Adoption : 14 janvier 2008
Publication :

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement relatif à la circulation et au stationnement.

2008-27

**Cours d'eau Fortier-Nolette
Répartition des frais d'aménagement et autres frais connexes
(Dossier 9-7 32013 2006-03-06 001)**

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter les frais d'aménagement et les autres frais connexes du cours d'eau Fortier-Nolette, en la municipalité de Saint-Ferdinand, au montant de 16 156.56 \$ et de répartir ces frais conformément aux dispositions de la lettre de la MRC de l'Érable datée du 18 décembre 2007, selon le sommaire suivant, sur la base du projet d'aménagement du cours d'eau visé, savoir :

Municipalité	Aménagement du cours d'eau Fortier-Nolette (longueur en mètres de rives)	Montant
Saint-Ferdinand	Environ 275	16 156.56 \$
TOTAL	Environ 275	16 156.56 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-28

Projet « marina »

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Fréchette LGL pour le projet de la passerelle et du gazébo à la marina au montant forfaitaire de 5 000 \$ (taxes en sus) et leur mandat consiste à réaliser les plans et devis, livrables quatre (4) semaines après le confirmation du mandat, ainsi que quelques visites de contrôle de qualité des travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-29

Budget révisé OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand approuve le deuxième budget révisé 2007 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand; le déficit prévu est de 112 560 \$, la part de la municipalité représente 11 256 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-30

Réclamation de Dominique Boucher

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Yvan Langlois et résolu de rembourser à Dominique Boucher les frais encourus pour réparer les dommages causés à son véhicule lors du déneigement du trottoir, soit 720.37 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-31

Demande à Bell pour Internet Haute Vitesse

Considérant qu'il y a au moins 150 résidences permanentes le long de la route du Domaine du Lac;

Considérant qu'il y a autant de résidences secondaires, sinon plus le long de la route du Domaine du Lac;

Considérant que l'utilisation de l'Internet est de plus en plus répandue et ce, à différentes fins;

Considérant que les résidents de la route du Domaine du Lac n'ont pas accès à Internet Haute Vitesse;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander à Bell d'implanter Internet

Haute Vitesse sur la route du Domaine du Lac à Saint-Ferdinand.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-32 Rapport de l'inspecteur municipal

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport d'environnement et le rapport de voirie du mois de décembre 2007 tels que présentés par Jean Gardner, inspecteur municipal de voirie, permis et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-33 Demande de soumissions « camion de voirie »

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu de demander des soumissions sur invitation auprès de Dubois & Frères ltée, Automobiles Carrier & fils inc. et Garage Hébert inc. de Plessisville ainsi qu'auprès de Succès Ford inc. et Le Centre du Camion (Amiante) inc. de Thetford Mines pour la fourniture d'un camion de voirie. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Départ de Paulo Asselin à 21h20.

2008-34 Ouverture de poste pour un inspecteur en bâtiment et en environnement

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'ouvrir le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement en faisant publier une offre d'emploi dans les journaux L'Avenir de l'Érable et le Courrier Frontenac. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les citoyens à la 2^e période de questions.

2008-35 Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de décembre 2007 tels que présentés pour un montant de 256 604.85 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

2008-36 Clôture de la session

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Yvan Langlois et résolu que la présente session soit levée à 21h40. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Maire

Secrétaire-trésorière